

Le Réseau

BULLETIN DU RÉSEAU DES FEMMES DE LA FIIQ

Vol. 1, no 1, juillet 2004

Ce bulletin se veut un compte-rendu sommaire de la rencontre du Réseau des femmes tenue les 5 et 6 mai 2004, sous le thème : *Femmes et réingénierie ou à l'assaut du bien commun*. Nous n'avons pas repris, ici, l'exposé de Lorraine Guay ni les liens entre son exposé et l'avenir du CSF et du SCF et la nécessaire mobilisation proposée par la Marche mondiale, pour la bonne raison qu'il fut publié dans le dernier numéro de *FIIQ en action*. En effet, quand cela s'avère possible, nous partageons avec la délégation, les réflexions qui nous animent en vue d'un rayonnement plus large de la réflexion féministe. C'est ce que nous avons fait avec Lorraine Guay dont le passage à l'instance fut très apprécié.

Un lieu de complicité et de mobilisation

Comment, aujourd'hui, imaginer le comité condition féminine sans lui associer spontanément le Réseau des femmes? Ce dernier n'est-il pas devenu, au fil des ans, un incontournable! Qu'on pense seulement à l'impact que les membres du Comité et du Réseau ont, ensemble, auprès



de la délégation. Rappelons ce moment émouvant lorsque nous avons honoré, dans le cadre du 6 décembre, la mémoire de toutes ces jeunes femmes mexicaines de Ciudad Juarez disparues ou tuées. Ou encore ce moment de colère où nous avons dénoncé, dans le cadre du 8 mars 2004, les attaques du gouvernement Charest à l'endroit des femmes. Et plus récemment, le passage de Lorraine Guay, permettant ainsi à la délégation de partager les préoccupations et les questions qu'elle avait soulevées avec nous lors de notre rencontre. Cette présence de plus en plus significative au sein de la délégation est le fruit de liens et de convictions qui s'approfondissent à chaque rencontre



de Réseau ou lors du repas que nous partageons à chaque instance.

C'est au congrès de 1990 que les déléguées adoptent une résolution visant à mettre sur pied le Réseau des femmes. Il est alors décidé que les militantes du Réseau, provenant des syndicats, se réuniront deux fois par année pour une période de deux jours et que les coûts seront partagés entre la Fédération et les syndicats impliqués, selon les politiques établies.¹

Au menu : personnes-ressources qui interviennent sur des problématiques qui constituent des enjeux pour les femmes; échanges en atelier qui permettent de cerner la réalité des infirmières en lien avec le thème soulevé; dîner communautaire pour nourrir les liens et partager les expériences; sensibilisation à la solidarité et à la mobilisation avec les femmes d'ici et d'ailleurs; approches et outils favorisant la créativité et le suivi : vidéo, pochette de lecture, jeux de rôles, table de livres... Bref, un lieu privilégié de prise de parole, de solidarité et de mobilisation où l'objectif, à travers toutes ces années, est demeuré le même : une vigilance aux enjeux d'égalité et une préoccupation que les infirmières, comme femmes et comme soignantes, assument leur pouvoir et exercent une influence déterminante là où elles interviennent.



1. La composition du Réseau est fixée au prorata des membres par syndicat. Les syndicats sont invités à y inscrire leurs représentantes. Elles sont les bienvenues.

Le Bulletin du Réseau des femmes de la FIIQ a pour mandat d'assurer le suivi des rencontres du Réseau auprès des participantes et de leurs syndicats. Nous souhaitons qu'il soit un outil et un complément de la pochette de lecture, en vue de supporter la diffusion de nos réflexions et de nos échanges dans les établissements. À la reprise des activités du réseau, en novembre 2002, nous avons précisé, dans une brochure d'information, la mission du Réseau des femmes au sein de la Fédération. N'est-il pas pertinent de se le rappeler à un moment où nous souhaitons augmenter la participation des syndicats affiliés et où nous nous apprêtons à accueillir de nouvelles membres au sein de notre organisation? Nous considérons que le Réseau des femmes demeure une instance incontournable pour explorer la dynamique du pouvoir au féminin et y proposer des stratégies concrètes. Que les membres, qui sont majoritairement des femmes, expriment leur pouvoir d'une façon plus affirmée constitue un projet ambitieux qui prend une couleur particulière dans la conjoncture actuelle où les problèmes liés à l'organisation du travail, à la pénurie ou à la violence viennent se conjuguer aux effets de la réingénierie du gouvernement Charest. C'est à cette tâche que nous consacrons nos énergies depuis tant d'années!

Le Réseau

Bulletin du Réseau des femmes de la FIIQ
Vol. 1, no 1, juillet 2004

Responsable politique
Lise Martel

Conception et coordination de la production
Marie-Andrée Comtois, conseillère au service Communication-Information

Rédaction
Lucie Girard, conseillère au secteur Condition féminine
Michèle Poirier, infirmière membre du Comité de condition féminine et du Réseau des femmes

Secrétariat
Céline Bourassa

Conception graphique
Josée Roy, graphiste

Photographie :
Jacques Lavallée

Un cri du cœur : « Ni una muerta más »¹

Nous avons abordé le sujet difficile des disparitions et des assassinats des jeunes femmes de Ciudad Juárez, une première fois, au Réseau d'octobre 2003. Nous avons ramené le sujet au conseil fédéral suivant, dans le cadre des activités entourant le 6 décembre. Les membres de la délégation furent alors invitées à signer une pétition qui fut acheminée, au nom de la Fédération, au président mexicain Vicente Fox, lui enjoignant de faire cesser cette violence ainsi que l'impunité scandaleuse entourant cette situation.

Depuis plusieurs années déjà, des organismes internationaux interviennent sur cette question, qu'il s'agisse d'Amnistie internationale ou de l'ONU qui a déjà dépêché sur place plusieurs observateurs.

Une mission de solidarité

En ce qui concerne le Québec, c'est sur la suggestion de madame Martínez Méndez, de passage chez nous à l'automne 2002 dans le cadre de la campagne "Ni una muerta más", que différents groupes de femmes et de syndicats, dont la FIIQ, participent à la mise sur pied et au financement d'une commission québécoise dans le but d'effectuer une mission de solidarité. Cette commission, composée de sept femmes, avait pour mandat : d'exprimer la solidarité de divers groupes québécois envers les femmes victimes de violence et de dénoncer l'impunité à l'égard des coupables; de faire pression sur les autorités mexicaines afin qu'elles

mettent en œuvre les recommandations déjà formulées par les organismes internationaux; de sensibiliser l'opinion publique québécoise et, enfin, d'alerter nos gouvernements pour qu'ils soulèvent la question dans leurs relations avec le gouvernement mexicain. Le rapport de la Commission fut déposé en avril 2004.²

Ciudad Juárez

Depuis la signature de l'ALENA, cette ville, située au nord du Mexique, est devenue la plus importante zone franche industrielle du Mexique, là où se retrouvent les maquiladoras. On y vient pour échapper à la pauvreté et, éventuellement, passer aux USA. La ville compte 1,3 millions d'habitants et 35 % de la population active est composée de personnes migrantes qui viennent grossir les bidonvilles de la périphérie. De plus, elle abrite depuis 1993 le cartel de narcotrafiquants le plus puissant du Mexique. On y dénombre 500 bandes de rue où il n'est pas rare qu'on demande à un nouveau venu de violer une jeune femme pour être admis dans le groupe.

Un féminicide

Le rapport d'Amnistie internationale fait état de 370 femmes assassinées dont au moins 137 auraient subi des sévices sexuels avant d'être tuées. Sans compter que 400 autres jeunes femmes manquent toujours à l'appel. Dans la majorité des cas, les corps retrouvés portaient des traces de violence extrême : viol,



morsures aux seins, coups de poignard, crânes fracassés... L'enquête démontre que la majorité des victimes ont en commun d'être jolies, d'avoir entre 15 et 25 ans, et de provenir de familles pauvres. On n'hésite donc pas à nommer cette violence ciblée pour ce qu'elle est : un féminicide. L'affaire est d'autant plus troublante que peu de cas sont résolus, donc peu d'assassins traduits en justice. En plus de l'implication probable du crime organisé, on parle de commerce illicite de films pornographiques et de possible trafic d'organes. Dans un tel contexte, on comprend que les familles hésitent à porter plainte non seulement parce qu'elles ont peur mais aussi parce qu'elles n'ont pas confiance dans l'appareil judiciaire réputé pour sa corruption.

Pour se donner bonne conscience, mais surtout suite aux nombreuses pressions internationales, le gouvernement mexicain a nommé une commissaire à ce dossier ainsi qu'une procureure spéciale, avec beaucoup de mandats... mais peu de ressources!

1. Il s'agit d'une campagne de solidarité internationale qui signifie : « Pas une morte de plus ».
2. Rapport de la Commission québécoise de solidarité avec les femmes de Ciudad Juárez, avril 2004; disponible à la Fédération des femmes du Québec [www.ffq.qc.ca] site visité le 21 mai dernier.

L'avenir du CSF ou une dérive annoncée

Notre solidarité

Il nous faut donc demeurer vigilantes et poursuivre le travail de sensibilisation déjà commencé. C'est dans cette perspective que nous avons inclus le rapport de la Commission québécoise dans la pochette de lecture des membres du Réseau en vue de les soutenir dans la diffusion la plus large possible de la situation de Ciudad Juárez dans les établissements. Cette implication, modeste à première vue, est l'un des moyens dont nous disposons pour faire changer les choses et il peut faire toute la différence. Alors, n'hésitons pas. Un grand nombre de femmes mexicaines comptent sur notre solidarité.

La chose avait bien mal commencé. Le premier ministre Charest, au lendemain de l'élection, avait oublié de nommer une ministre à la condition féminine. Que cachait cet oubli? Cela ne tarda pas à se savoir. Le gouvernement prévoyait un changement important du Conseil du statut de la femme (CSF) et du Secrétariat à la condition féminine (SCF), tant au niveau des structures qu'au niveau de leur mission respective.

La riposte

Les avis, les pressions et les pétitions se sont multipliés et le Manifeste du 8 mars en a fait l'une de ses principales revendications. L'enjeu était clair : maintenir, dans leur

intégralité, les missions du CSF et du SCF¹. Cette question n'était donc pas nouvelle pour les membres du Réseau. Nous en avons parlé dès le début et nous en avons alerté la délégation du Conseil fédéral, dans le cadre du 8 mars. À cette occasion nous avons sollicité l'appui de nos confrères infirmiers pour signer une pétition initiée elle-même par des hommes.

Des outils importants

Mais lors de la dernière rencontre du Réseau, nous nous sommes davantage penchées sur le rôle de chacun de ces organismes rappelant qu'ils sont des outils importants pour les femmes, d'autant plus nécessaires que celles-ci font face, dans la foulée de la

réingénierie, à des lois qui les frappent durement. Nous avons également fait le point sur la situation présente et sur la nécessité de demeurer mobilisées car la lutte s'annonce rude. Rappelons que la ministre Courchesne convoque pour l'automne une commission parlementaire portant sur le concept d'égalité dans le but avoué de l'élargir. Pour les membres du comité et du Réseau, cela signifie qu'il n'est pas question de souscrire à des tentatives qui feraient croire que l'égalité est atteinte et nous profiterons de toutes les tribunes pour le faire savoir. L'égalité est un principe qui a besoin d'institutions réelles et concrètes pour s'ancrer et rayonner. Le CSF ainsi que le SCF sont justement des institutions qui servent de rappel, depuis trente ans, quand l'égalité est menacée. Nous poursuivons donc nos solidarités avec les membres de l'Intersyndicale et l'ensemble des groupes de femmes afin de maintenir vivants ces organismes qui nous sont précieux, avec toutes les ressources humaines et financières dont ils ont besoin pour continuer à avoir un impact significatif auprès du gouvernement et de la population québécoise. Un dossier à suivre!

1. Le CSF est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude qui veille, depuis 1973, à défendre les droits et les intérêts des Québécoises. Pour sa part, la mission du SCF consiste à soutenir le développement et la cohérence des actions gouvernementales en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Une riposte couleur locale

L'imagination était au rendez-vous, le 8 mars dernier, pour souligner la Journée internationale des femmes. Voici quelques unes des activités qui ont marquées cette journée.

À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins : Une exposition de photos, pour rendre hommage à des femmes qui ont marqué l'histoire et une rose pour chaque infirmière.

Au Centre hospitalier régional de Rimouski : Des activités conjointes avec le Réseau de Vigilance et des groupes communautaires. Les participantes ont préparé un bouquet de ballons à l'intention de la députée libérale de Matane. Ces ballons symbolisaient les priorités des femmes malheureusement négligées par le gouvernement.

Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke : Une heure d'humour et de tendresse avec Clémence Desrochers.

À l'Hôpital Laval de Québec. Une conférence sur le pouvoir des infirmières par Clémence Dallaire, infirmière et professeure à l'Université Laval.

À l'Hôpital du Haut-Richelieu : Une rencontre avec Margot Phaneuf, professeure retraitée, sur l'évolution de la formation des infirmières en lien avec la situation des femmes.

Et un peu partout : de belles brochures en cadeau.

Du rêve à une réalité plus grande que nous

Qui ne se souvient de la *Marche du pain et des roses*, de 1995, alors que plus de huit cent cinquante femmes ont parcouru, pendant dix jours, deux cents kilomètres pour aller porter sur la Colline parlementaire, neuf revendications destinées à contrer la pauvreté. Cet événement, historique pour le mouvement des femmes, demeure un moment fort pour le Réseau. En effet, 48 membres du Réseau se sont impliquées dans une opération que nous avons familièrement appelée « camionnettes de soins », soit : deux infirmières, par jour, sur trois contingents, pour assurer les soins aux marcheuses. Les membres du comité Condition féminine les ont remerciées en leur rendant hommage, dans le cadre d'un conseil fédéral, et en soulignant leur générosité et leur solidarité.

Tout aurait pu s'arrêter là si, quelques mois plus tard, plusieurs militantes féministes ne s'étaient donné le mot pour parler de la *Marche du pain et des roses*, à

Beijing, dans le cadre de la 4^e Conférence internationale sur les femmes. Elles voulaient profiter de la présence de milliers de groupes de femmes du monde entier pour tâter le terrain sur une éventuelle marche mondiale. L'idée fut lancée, juste pour voir... Et la réponse fut immédiate et au delà des espérances puisque des femmes de 163 pays et territoires ont ensemble déployé leur énergie autour d'un projet sans précédent dans l'histoire du monde dont le point culminant fut de déposer aux Nations Unies plus de 5 millions de signatures dénonçant la pauvreté et la violence faite aux femmes.

Un mouvement permanent

Mais un tel mouvement de solidarité à l'échelle de la planète portait en lui-même son avenir. C'est à New-york, alors que nous venions de rencontrer les représentantes du Secrétaire général de l'ONU que nous en jetions les bases. Il fut décidé que la Marche mondiale deviendrait un mouvement permanent initiant des actions féministes autour des thèmes pauvreté et violence envers les femmes.

La Marche compte actuellement plus de 6000 groupes de femmes se rattachant chacun à une coordination nationale. Un comité international, en assure la coordination. Il est composé de onze femmes provenant de diverses régions : Brésil, Burkina Faso, Inde, Philippines, Jordanie... et le secrétariat est assumé par le Québec comme au moment de la Marche mondiale de l'an 2000. Des groupes de travail ont été mis sur pied en vue d'approfondir la réflexion ou d'assurer la représentation de la Marche lors de différents événements.

Nous ne sommes pas encore arrivées à destination

C'est lors de la 4^e rencontre internationale de la Marche à New Delhi, en mars 2003, que l'idée d'une Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été adoptée. Ce projet, dont nous avons pris connaissance au dernier Réseau, est élaborée autour de cinq valeurs : égalité, liberté, solidarité, justice, et paix. Elle fait présentement l'objet d'une consultation mondiale en vue de son adoption le 10 décembre prochain, au Rwanda. Une consultation qui se fait d'abord au niveau local, pour ensuite atterrir à la coordination nationale qui transmettra le tout au niveau mondial. Pour sa part, le Comité ainsi que les membres du Réseau ont déjà procédé à cette consultation permettant ainsi aux infirmières de s'inscrire dans la mobilisation d'envergure qui s'annonce.

« La marche mondiale des femmes est commencée depuis des millénaires. Nous venons de très loin et nous ne sommes pas encore arrivées à destination. Il y a moins d'un siècle - un soupir dans l'histoire - les femmes n'avaient aucune identité : ni professionnelle, ni civile, ni politique, ni sociale. Pourtant, dès le commencement de l'oppression des femmes, dès le commencement des civilisations, des femmes sont montées aux barricades, au nom de toutes les femmes. Elles ont cassé la cage, elles ont ouvert les portes. »

Extrait du *Manifeste pour la marche mondiale des femmes*, écrit par Hélène Pedneault

C'est au Brésil, le 8 mars 2005 que se fera le lancement d'un relais mondial de la Charte mondiale. Elle circulera dans 50 points à travers chaque région du monde accompagnée d'une courtepoincte de la solidarité qui se construira à mesure sur son passage. Sa course se terminera le 17 octobre, jour de l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, dans un pays d'Afrique.

Un 24 heures de solidarité féministe mondiale est aussi prévu pour cette date. Cette action débutera en Océanie et, suivant leur fuseau horaire respectif, les femmes seront invitées à passer à l'action de 12h00 à 13h00.

Les membres du Comité et du Réseau sont déjà mobilisés. La rencontre avec Nancy Burrows du secrétariat de la Marche en a stimulé plus d'une. Déjà plusieurs actions ont été suggérées. Nous y reviendrons à notre prochaine rencontre.



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Siège social : 2050, rue de Bleury, 4^e étage, Montréal (Québec) H3A 2J5 (514) 987-1141 Téléc. (514) 987-7273
Bureau de Québec : 1260, bd Lebourgneuf, bureau 300, Québec (Québec) G2K 2G2 (418) 626-2226 Téléc. (418) 626-2111
Site internet : www.fiiq.qc.ca • Courriel : info@fiiq.qc.ca